

## • CHOEURS UNIS

Dimanche 9 juin 2024 à 15 h à l'église, aura lieu le concert de fin de saison des Choeurs Unis de Gardonne.

Venez nombreux passer un bon moment en compagnie de notre chorale.



## • KERMESSE DE L'ÉCOLE

Samedi 29 juin 2024 à partir de 15 h 15 à l'école.

Le spectacle des enfants commencera à 15 h 30 ; il sera suivi par des jeux (château gonflable, pêche aux canards...).

La journée se terminera par un repas.

Les personnes souhaitant participer au repas peuvent retirer des coupons réponses à la mairie et les remettre à l'association indépendante des parents d'élèves ou dans la boîte aux lettres de l'école avant le 21 juin 2024.

Buvette - Barbe à Papa



## • LES DUCKS DE GARDONNE

Les Ducks de Gardonne organisent leur premier match amical de football américain le dimanche 9 juin à 14h au stade municipal (ouverture des portes à partir de 13h). Ils affronteront les Comètes de Saint-Orens, club historique des Midi-Pyrénées depuis 1991.

Venez soutenir nos canards gardonnais pour un match qui s'annonce palpitant.

Entrée gratuite, buvette et restauration sur place.



## • ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- CONCERT LES CHOEURS UNIS - (église) - 9 juin - 15 H
- MATCH FOOTBALL AMÉRICAIN - stade municipal - 9 juin - 14 H
- QUINE - Club de l'amitié - 11 juin - 14 H 15
- FÊTE DE LA MUSIQUE - 21 juin - à partir de 19 H 30
- FÊTE DE LA ST JEAN - 22 et 23 juin 2024
- KERMESSE DE L'ÉCOLE - 29 juin - 15 H 15
- SOIRÉE MOULES-FRITES - 2 août 2024



*Quand le dernier arbre sera abattu,  
la dernière rivière asséchée, le dernier  
poisson pêché, l'homme s'apercevra que  
l'argent n'est pas comestible.*

## • ÉDITO DU MAIRE

Chères Gardonnaises, chers Gardonnais,

En ce mois de juin débutant, je forme le vœu que l'été arrive enfin après ces longs mois de pluie et d'intempéries afin de pouvoir profiter des longues soirées et permettre aux festivités publiques ou privées d'avoir lieu dans les meilleures conditions.

L'animation principale ce mois-ci sera la traditionnelle fête de la St. Jean, avec ses attractions, ses manèges, ses repas et ses feux d'artifice.

Le vendredi 21, une soirée dansante animée par un DJ aura lieu au centre de la fête afin de célébrer l'arrivée de l'été. L'animation musicale sera ensuite assurée par un groupe le samedi 22 et par le Trèfle Gardonnais le dimanche 23.

La kermesse de l'école aura lieu quant à elle le 29 juin. Spectacle, jeux et repas seront proposés pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

La piscine municipale ouvrira ses portes du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, de 14h à 19h.

Les travaux d'assainissement collectif suivent leur cours. À ce propos, je vous demande de bien respecter les feux, de jour comme de nuit.

Il y va de la protection des ouvriers et techniciens travaillant sur le chantier et, comme la circulation ne peut se faire que sur une seule voie, de la sécurité de tous.

Je souhaiterais également vous informer d'actes d'incivilité importants ayant eu lieu dans la nuit du 24 au 25 mai dernier. Des individus ont massacré, scié ou carrément détruit 7 arbres bordant l'avenue du Périgord. Évidemment, nous ne pouvons qu'être choqués, et interrogés, par des actes aussi violents qu'inadmissibles. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Au niveau du stationnement, je vous rappelle que les trottoirs ne sont pas des places de parking. Je vous remercie par avance d'y faire attention.

Le 9 juin auront lieu les élections européennes. Le bureau de vote sera ouvert à la salle du foyer-club de 8h à 18h. Voter est un devoir civique, voter est important.

Je vous souhaite un très beau mois de juin.

Bien à vous, votre maire, Pascal DELTEIL.

## **Le mercredi 15 mai à 19 h se déroulait la réunion du conseil municipal.**

M. le maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Rythmes scolaires rentrée 2024/2025  
- Construction restaurant scolaire – choix maîtrise d'œuvre – confirmation de la commission d'appel d'offres du 10 mai 2023 et du conseil municipal du 7 juin 2023  
Le conseil municipal adopte l'ordre du jour ainsi modifié.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2024.  
Le procès-verbal de la séance du 10 avril 2024 n'appelle pas d'observation de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

- Présentation du conseil départemental de la Dordogne : zoom sur le canton du Pays de la Force – Raphaëlle LAFAYE et Pascal DELTEIL.  
Les conseillers départementaux présentent le conseil départemental : zoom sur les compétences et plus spécialement sur le canton du Pays de la Force.

- Recrutement et rémunération d'agents contractuels pour la saison piscine municipale.

M. le maire propose au conseil municipal d'embaucher du personnel saisonnier pour assurer le fonctionnement de la piscine municipale durant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2024.

Ces agents seront chargés :

- de l'entretien du parc et des locaux de la piscine
- du bar et des entrées de la piscine.

Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice majoré 366 pour une durée hebdomadaire de travail de 35h.

Le conseil municipal, à l'unanimité, charge M. le maire de recruter des agents et de conclure les contrats d'engagements.

- Recrutement de maîtres-nageurs à la piscine municipale – saison 2024.

M. le maire propose d'embaucher des maîtres-nageurs pour la surveillance de la baignade à la piscine municipale durant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2024.

Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice brut 480 majoré 421 (emploi d'éducateur des activités physiques et sportives de 2<sup>ème</sup> classe – 6<sup>ème</sup> échelon)  
Le conseil municipal, à l'unanimité, charge M. le maire de recruter des agents et de conclure des contrats d'engagement.

- Point La Poste.

La Poste a décidé de modifier ses horaires d'ouverture pour la saison estivale avec une réduction du temps d'ouverture de 50 %.

Durant l'année, La Poste est régulièrement fermée par décision arbitraire des dirigeants de La Poste. Le conseil municipal demande fermement à la direction de La Poste d'honorer ses missions du service public en maintenant les horaires d'ouverture actuels (matin et après-midi) du bureau de Gardonne.

Une pétition est lancée auprès des habitants et des courriers seront envoyés aux différents élus, au Premier Ministre ainsi qu'au Président de la République.

- Travaux d'éclairage public « remplacement foyer 0317 » - Rue du petit Caminel.

Le SDE 24 a établi un projet de renouvellement du foyer 0317 – Rue du petit Caminel pour un montant HT de 1 459,38 € HT soit 1 751,26 € TTC. S'agissant de travaux

## **• CULTIVE TA LECTURE**

DES AUTEURS de littérature de jeunesse à l'école.

En mai, Maria Jalibert a rencontré les jeunes élèves des classes maternelles et de CP de Gardonne dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle (EAC) porté par l'association Cultive ta lecture ! Lundi 3 juin c'est Maxime Derouen qui sera invité par les classes de Mmes Linarès et Bruat. Ces deux auteurs ont été accueillis par d'autres classes associées au projet (Prignonrieux, Port Ste Foy et Bonneville d'une part et Montcaret d'autre part).

Dans le cadre du projet EAC, Il s'agit pour les élèves de s'initier à la diversité des manières de classer, d'ordonner ou de ranger les objets du monde à travers la lecture d'imagiers, d'abécédaires et de recueils qu'offre la littérature de jeunesse aujourd'hui en jouant avec les formes, les images et les textes. Les deux auteurs invités ont tous deux publié des ouvrages dans ce genre mais chacun dans leur style. Une sélection de titres de littérature de jeunesse mis à disposition à la bibliothèque a permis aux jeunes lecteurs de se familiariser avec les jeux de langue, la diversité des images et la variété des thèmes abordés, dès le plus jeune âge.

En fin d'année, une exposition d'abécédaires produits par les élèves sera organisée et présentée par leurs jeunes auteurs à laquelle seront associées les productions des classes des écoles associées ; vous pourrez aussi assister à la présentation de l'abécédaire kamishibaï de « Cultive ta lecture ! » auquel la photographe Anne-Sophie Mauffré aura contribué, à propos de la devise olympique déclinée dans la vie quotidienne.



## • BIENVENUE À GARDONNE

« Les escargots du petit marais »

vous propose, vente à la ferme

- escargots diverses recettes
- volailles fermières sur commande
- oeufs fermiers
- viande de porc gascon ( en caisse, pensez à réserver )

Tel : 06 50 31 25 20



## • CAMPING MUNICIPAL

Le camping municipal est ouvert depuis le 13 avril et le restera jusqu'au 13 octobre 2024. Notre hôtesse d'accueil, Mélanie se fera un plaisir de recevoir les touristes durant toute cette période estivale.

Tel: 06 89 31 50 47



## • PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale de Gardonne sera ouverte du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2024 de 14 h à 19 h.

Prix d'entrée : 3 € adulte et 2 € pour les enfants de moins de 15 ans ( maillot de bain obligatoire ).

Pour les cours de natation, vous pouvez contacter directement le maître nageur à la piscine au 05 53 27 90 67 à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

- Pour les cours de juillet , Michel Montrichard au 07 87 06 19 88



« Renouvellement suite impossibilité dépannage » et en application du règlement d'intervention adopté le 14 décembre 2022, la participation de la commune s'élève à 65 % de la dépense HT soit un montant estimé à 948,60 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le dossier qui lui est présenté et s'engage à régler au SDE 24 les sommes dues.

- Travaux d'éclairage public – Remplacement foyers 56/57/58/59/60 – Avenue du Périgord.

Le SDE 24 a établi un projet de renouvellement des foyers 56/57/58/59/60 – Avenue du Périgord pour un montant HT de 19 623,44 € HT soit 23 548,13 € TTC. S'agissant de travaux « Renouvellement : aménagement, travaux EP seuls, matériel obsolète » et en application du règlement d'intervention adopté le 14 décembre 2022, la participation de la commune s'élève à 65 % de la dépense HT soit un montant estimé à 12 755,24 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le dossier qui lui est présenté et s'engage à régler au SDE 24 les sommes dues.

- Tableau des effectifs au 13 mai 2024.

M. le maire présente au conseil municipal le tableau des effectifs de la commune au 13 mai 2024.

Service administratif : 2 agents titulaires et 1 agent contractuel

Service technique : 4 agents titulaires et 3 agents en contrats aidés  
et 2 agents contractuels

Service animation : 5 agents titulaires et 5 agents en contrats aidés

- Tour de rôle pour les élections européennes du 9 juin 2024.

De 8h à 10h : Christophe BAËZA, Patrick LE CLAINCHE, Jean-Claude ROSET,  
Christophe DURAND

De 10h à 12h : Jean-Christophe BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Pascal DELTEIL

De 12h à 14h : Hélène BEDUBOURG, Christelle CHATEAUNEUF, Béatrice FEYTOUT

De 14h à 16h : Séverine BORDAS, Marie-Claude JAVERZAT, Christine LALIZOU

De 16h à 18h : Michel BERNARD, Sylvain ROOY, Christine TOURENNE,  
Coraline ROTH

- Rythmes scolaires rentrée 2024-2025.

L'organisation de la semaine scolaire à 4 jours étant donnée à titre dérogatoire nécessite un bilan et une nouvelle proposition tous les 3 ans. Le conseil d'école qui s'est réuni le 14 mai 2024 a voté à l'unanimité pour renouveler leur demande d'organisation de la semaine scolaire répartissant 24 heures d'enseignement sur 4 journées. Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable pour continuer la semaine à 4 jours.

- Construction restaurant scolaire – choix maîtrise d'œuvre – confirmation de la commission d'appel d'offres du 10 mai 2023 et du conseil municipal du 7 juin 2023. Après la réunion de la commission d'appel d'offres du 10 mai 2023, il a été décidé lors de la réunion du conseil municipal du 7 juin 2023 de retenir la société SCAPA pour la somme de 76 680 € TTC.

Le conseil municipal réémet une décision favorable pour la délibération qui avait été oubliée.

- Rapport des commissions

**Prochains conseils municipaux : le mardi 11 juin à 19 h et mercredi 3 juillet à 19 h**



## • ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024.

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

Le bureau de vote sera ouvert à la salle du Foyer Club de 8 heures à 18 heures.

Sont électeurs toutes les personnes de la communauté européenne qui ont 18 ans.

Les procurations peuvent être faites en gendarmerie et pour les personnes ne pouvant se déplacer

M. Saillant est à votre disposition (05 53 22 35 03 ou 06 46 80 10 93) .

Présentation d'une pièce d'identité au moment du vote.

Les titres permettant aux électeurs de justifier de leur identité en application de l'article R.60 du code électoral sont les suivants :

- carte nationale d'identité ;
- passeport ;
- carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'état ;
- carte vitale avec photographie ;
- carte du combattant avec photographie, délivrée par l'office national des combattants et victimes de guerre ;
- carte d'invalidité ou carte de mobilité-inclusion avec photographie ;
- carte d'identité de fonctionnaire de l'état avec photographie ;
- carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- permis de conduire sécurisé conforme au format « Union Européenne » ;
- permis de chasser avec photographie, délivré par l'office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L.224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.



## • VEILLE CANICULE

Un registre de veille canicule est ouvert comme tous les ans à la mairie de Gardonne pour toutes les personnes de plus de 65 ans.

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de s'inscrire tous les ans.

Pour vous inscrire vous pouvez remplir le coupon ci-dessous ou téléphoner à la mairie 05 53 23 50 70.

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

Mail si vous avez :

## • INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2024/2025

Inscrivez votre enfant en ligne à partir du 1<sup>er</sup> juin 2024 !

ou au siège de la CAB, sur rendez-vous uniquement

**Les lundis et vendredis de 8h à 13h  
et les mercredis de 14h à 18h**

Tél : 06 45 44 59 57 / 05 53 74 59 74 – transports.scolaires@la-cab.fr

Nous vous invitons à inscrire votre enfant au plus tôt, afin de lui garantir une place dans les transports scolaires



## • BAL SWING À GARDONNE

Dimanche 19 mai c'est la salle du Foyer Club qui a accueilli ce bal compte tenu des conditions météo.

L'initiation au lindy hop et le concert ont eu lieu dans une très bonne ambiance.

Félicitations aux organisateurs de ce parcours dansant le long de la Dordogne.

